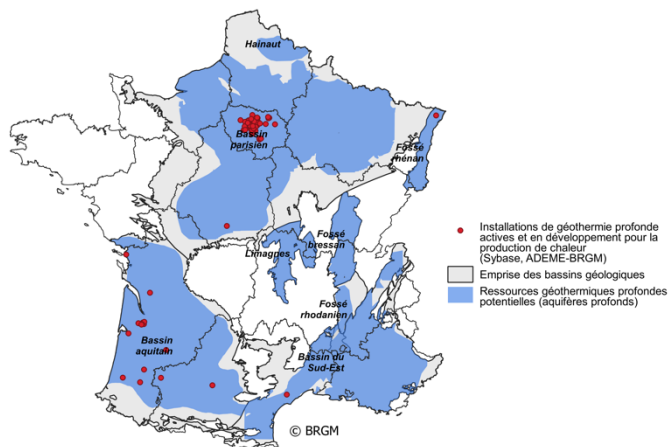


Mardi 1<sup>er</sup> août 2023

## La Commission européenne débloque des fonds auprès de l'ADEME pour assurer les projets de géothermie profonde : feu vert pour la filière française



La Commission européenne vient d'annoncer la validation d'une augmentation du Fonds de garantie en faveur des projets de géothermie profonde. Cette modification est le résultat de 18 mois de travail de l'ADEME et de toute la filière géothermie française, au sein de la Commission européenne.

La Commission européenne vient d'autoriser une contribution de l'ADEME (Agence de la transition écologique) de **195,6 millions d'euros** pour la constitution

du Fonds de garantie pour les projets de géothermie profonde pour une période de 10 ans. Cette nouvelle représente un signal fort pour la filière de la géothermie profonde.

Le principe de ce Fonds de garantie est de permettre de couvrir le risque lié au degré d'incertitude des caractéristiques des ressources profondes et ainsi encourager le développement des projets.

### Un signal positif pour la filière géothermie profonde

Dorénavant le Fonds géothermie (ex Fonds SAF-environnement) permettra de couvrir, de façon homogène, des projets, sur l'ensemble du territoire français, selon des taux de garanties définis en fonction de plusieurs zones de risques. Cet outil emblématique du développement des réseaux de chaleur urbains en Ile-de-France appuiera désormais la dynamique de croissance en dehors de cette région phare et sur tous types de projets de chaleur géothermique.

### L'aboutissement de 2 ans de travail

***“ Cela fait 18 mois que nous travaillons aux côtés de l'ADEME, sur les nouveaux contours d'un Fonds de garantie capable de soutenir les nouveaux projets et répondre aux objectifs de déploiement des énergies renouvelables. Nous nous réjouissons de cette avancée. ”*** Jean-Jacques GRAFF, Président de l'AFPG.

L'aide ainsi octroyée par l'ADEME contribuera aux objectifs d'efficacité énergétique et de production d'énergie à partir de sources renouvelables.

### L'AFPG en bref

L'Association française des professionnels de la géothermie compte, en 2023, plus de 130 adhérents représentatifs des différents métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DOM : foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, fabricants de matériel, exploitants de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc...

Contact Presse : Julie CAZAL 078339492 / Suivez [l'AFPG sur LinkedIn](#).